

Règlement du jeu concours anniversaire Valtra et de la sortie de la 5^{ème} génération

En s'inscrivant à ce jeu concours, les participants confirment qu'ils ont lu et accepté d'être liés par les présentes conditions générales ainsi que par toutes les règles et directives applicables à l'utilisation de la plate-forme de réseaux sociaux pertinente par le biais de laquelle ce jeu concours est annoncé, y compris les règles qui se trouvent aux adresses suivantes : <https://www.facebook.com/ManagerAgri> et https://www.instagram.com/ets_manager/

Cet événement n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé, géré par, ou associé à Facebook ou Instagram et ces sociétés ne sauraient être tenues responsables de ce jeu concours.

1. L'organisateur

L'organisateur de ce jeu concours est Manager, domicilié 60 avenue du Chasselas 82200 MOISSAC.

2. Conditions et modalités de participation

La participation à ce jeu concours est gratuite.

La participation au présent jeu concours est ouverte à tous les utilisateurs de tracteurs.

La participation est limitée à une participation par société (même nom, même adresse).

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 14 journées de démonstration d'un tracteur de la 5^{ème} génération (1 démonstration par société participant au jeu concours) ;
- 6 coffrets VALTRA ;
- De nombreux lots.

La participation au jeu concours est ouverte à compter du 10 août 2021 au 10 septembre 2021.

Pour pouvoir participer à ce jeu concours, il existe deux possibilités :

- a. Se rendre sur l'adresse web <https://www.manager-agri.fr/accueil> et compléter un formulaire d'inscription ;
- b. Remplir un formulaire jeu concours, disposé sur les comptoirs des magasins Manager, et le mettre dans l'urne prévue à cet effet.

Les résultats du tirage au sort seront communiqués aux gagnants au plus tard le 13 septembre 2021.

3. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées et traitées par les collaborateurs de Manager.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles auprès des collaborateurs de Manager.